

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
SECTEUR A - DD28- 02-38-77-33-78

[résultats à afficher en mairie](#)

**Destinataire(s)**

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE YERMENONVILLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE HOUX  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BAILLEAU ARMENONVILLE  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE**

Prélèvement	00118012	Commune	YERMENONVILLE
Unité de gestion	0808 COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE	Prélevé le :	mercredi 18 janvier 2023 à 10h21
Installation	TTP 000679 LE BUTTRA	par :	A-B
Point de surveillance	S 0000003664 GRANDE BACHE	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

**Analyses laboratoire**

Résultats

Limites de qualité  
inférieure supérieure

Références de qualité  
inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28OHV

Code SISE de l'analyse : 00123934

Référence laboratoire : LSE2301-12671

**COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS**

Chlorure de vinyl monomère	<0.004	µg/L		0,50		
Dichloroéthane-1.1	<0.50	µg/L				
Dichloroéthane-1.2	<0.50	µg/L		3,00		
Dichloroéthylène-1,1	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 cis	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 total	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1,2 trans	<0.50	µg/L				
Dichlorométhane	<5.0	µg/L				
Tétrachloroéthane-1.1.2.2	<0.50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0.50	µg/L		10,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	0.91	µg/L		10,00		
Tétrachlorure de carbone	<0.50	µg/L				
Trichloroéthane-1,1,1	<0.50	µg/L				
Trichloroéthane-1.1.2	<0.20	µg/L				
Trichloroéthylène	0.91	µg/L		10,00		
Trichlorofluorométhane	0.96	µg/L				

**SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION**

Bromoforme	4.90	µg/L		100.00		
Chlorodibromométhane	2.40	µg/L		100.00		
Chloroforme	<0,5	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<0.50	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	7.30	µg/L		100,00		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00118012)**

Le contrôle renforcé montre une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 31 janvier 2023

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
l'Ingénieur d'études sanitaires

signé :

Xi-Mey BANH